

10 000 kits à distribuer pour économiser l'eau

La mairie organise vendredi à Capeyron une présentation publique du dispositif hydro-économe Mac Eau. Mérignac est ville pilote pour la CUB.



Le kit distribué comportera notamment un régulateur de débit pour la douche. (Photo DR)

Comment peut-on réduire sa consommation d'eau et donc, le montant de sa facture ?

En installant chez soi un dispositif hydro-économe sur les becs des lavabos et la pomme d'arrosage de la douche. Ces appareils limitent, paraît-il, le débit du liquide sans altérer la notion de confort pour l'utilisateur. Mais sont-ils vraiment efficaces ?

PUBLICITÉ

La Ville de Mérignac va pouvoir en juger en participant à Mac Eau, un projet visant à préserver la ressource en eau des nappes profondes. Cette action s'inscrit en lien avec les objectifs du Schéma d'aménagement de la gestion de l'eau (Sage).

Distribution gratuite

Elle va se traduire par la distribution gratuite de 80 000 kits économiseurs d'eau à la population. Le Conseil général de la Gironde, pilote de l'opération, bénéficiera notamment d'une aide européenne issue du programme Life, l'instrument financier pour l'environnement de la Commission européenne.

Trois acteurs vont s'appliquer à le mettre en œuvre : le Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (le Smegreg), le Syndicat intercommunal des eaux (SIAEP) du Blayais et la ville de Mérignac.

L'adjoint à l'environnement Gérard Chausset a défendu la candidature de sa commune. « On applique le principe de maîtrise de la consommation d'eau depuis 2003. Cela se manifeste de différentes manières : dans la gestion des espaces verts, des bâtiments municipaux, l'installation de matériel spécifique, etc. Et les résultats sont probants », affirme l'élu. Mérignac a même été parmi les premières communes de la CUB à fournir

des économiseurs d'eau à ses administrés. Mais la quantité était modeste. Avec Mac Eau, on change de braquet. La ville va se voir attribuer 10 000 kits composés de deux mousseurs pour les robinets, d'un réducteur de douche et d'un sac à placer dans la cuvette des toilettes.

Présenter sa facture d'eau

L'opération fera l'objet d'une présentation publique ce vendredi 14 juin, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Capeyron. Gérard Chausset sera à la manœuvre, en compagnie d'Alain Renard, vice-président du Conseil général chargé de la protection des ressources naturelles. Les enjeux de l'opération y seront explicités. « Les bailleurs sociaux ont été associés à cette démarche », souligne Marie Récalde, adjointe au développement durable. « L'enjeu n'est pas tant dans la distribution que dans l'évaluation de l'impact », ajoute son collègue du groupe EELV. Pour atteindre cet objectif, les habitants devront jouer la carte de la transparence en présentant leurs relevés de consommation.

La distribution des équipements s'étalera jusqu'en décembre 2014. Après la réunion de vendredi, des permanences seront tenues tous les mardis après-midi (de 12 heures à 17 h 30), à partir du 18 juin, à l'hôtel de ville, pour permettre aux habitants de récupérer un kit gratuitement. Les volontaires devront présenter leur dernière facture d'eau (ou à défaut un justificatif de domicile) ainsi qu'un questionnaire rempli, téléchargeable sur <http://agenda21.merignac.com/>. Ces permanences se tiendront logiquement dans la salle de réunion du rez-de-chaussée du bâtiment B.